

IMPACT DE SOLVABILITÉ 2 SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Référence : AA349	Durée : 2 jours - 14 h	Niveau : Expertise	Modalités : Présentiel ou à distance	Tarifs : 1872,00 €
----------------------	---------------------------	-----------------------	---	-----------------------

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 26/06/2023 au 27/06/2023

OBJECTIFS

- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie-non vie.
- Préparer l'ensemble des états liés aux exigences Solvabilité II en respect du calendrier des reportings.
- Réaliser les déclarations spécifiques en assurance vie et non vie.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Alternance entre théorie et cas pratiques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME**A. Rappels sur le pilier 1 de Solvabilité 2 (Aspects quantitatifs)**

1. Bilan Solvabilité 2
2. Provisions techniques (BEL et marge de risque)
3. Minimal Capital Requirement (MCR)
4. Solvency Capital Requirement (SCR)
5. Fonds Propres

B. Quantitative Reporting Templates (QRT)

1. Planification des QRT en Solo et en Conso
2. QRT relatifs aux informations de base
3. QRT relatifs aux bilans, aux bilans en devises, aux garanties hors bilan et aux comptes de résultats
4. QRT relatifs aux actifs
5. QRT relatifs au BEL et à la marge de risque
6. QRT relatifs au MCR, au SCR et aux fonds propres

C. États nationaux spécifiques comptables

1. Comptes de résultats et bilans
2. Variation des capitaux propres et des immobilisations
3. États relatifs aux provisions
4. Comptes de résultats par catégories
5. Autres états nationaux spécifique

Validation des acquis :**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'études actuarielles
Comptables d'assurance
Contrôleurs de gestion

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience sur les états ministériels en vigueur avant Solvabilité 2 ou sur les aspects quantitatifs de Solvabilité 2.

AE002 - AE037

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1872,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/03/2026 à 14:04